

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 24 (1886)  
**Heft:** 20

**Artikel:** Ferme donc ta porte !!!  
**Autor:** Gramont  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189253>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES**  
 du Canton 15 c. } la ligne ou  
 de la Suisse 20 c. } son espace.  
 de l'Etranger 25 c. }

### Les ouvriers d'autrefois.

Les anciennes corporations. — Les premiers architectes. — La construction des monuments de l'antiquité et du moyen-âge. — Le compagnonnage.

#### II.

Vers l'an 714 avant notre ère, Numa institua à Rome des collèges d'artisans, en tête desquels étaient les collèges d'architectes. Leurs membres primitifs étaient des Grecs qu'on avait fait venir pour les organiser. De la même époque datait, à Rome, les libérales ou fêtes de Bacchus. Les collèges d'architectes étaient de ceux qui jouissaient de l'immunité des contributions ; et cette franchise, qui fut continuée aux corporations d'artistes constructeurs durant le moyen-âge, est l'origine de la qualification de *maçons libres* ou *franc-maçons*. — On voit par là que cette qualification, que nombre de gens trouvent si étrange et mystérieuse, s'explique tout simplement.

Les collèges romains tenaient leurs assemblées à huis-clos, et ils en excluaient les profanes. Les masures ou loges dans lesquelles ils se réunissaient étaient situées dans le voisinage des temples des divinités qu'ils vénéraient le plus, et dont les prêtres les employaient, soit comme constructeurs, soit comme fournisseurs des ustensiles sacrés.

Dans leurs assemblées, les frères se concertaient sur l'exécution et la distribution du travail et initiaient les nouveaux membres sur les secrets de leur art et dans leurs mystères, dont un des traits caractéristiques était l'emploi symbolique de leurs outils. Divisés en trois classes, apprentis, compagnons et maîtres, ils s'engageaient à se prêter réciproquement secours et assistance. Des diplômes établissaient leur qualité.

Les collèges d'artisans, notamment ceux qui s'occupaient d'architecture religieuse, civile, navale et hydraulique, se répandirent de Rome dans les provinces. Quand il s'agissait de bâtir une ville, de construire un temple, un palais, elles étaient convoquées des points les plus éloignés par l'empereur.

Indépendamment des collèges d'architectes, il y avait encore à la suite des légions romaines de petites corporations ayant pour mission de tracer le plan des constructions militaires, camps retranchés, routes, ponts, arcs de triomphe, trophées, etc., et qui dirigeaient les soldats dans l'exécution de ces ouvrages. — Ces diverses corporations civiles et militaires, composées en majorité d'artistes habiles et de savants, contribuèrent ainsi à répandre les

mœurs, la littérature et les arts des Romains partout où cette nation porta ses armes victorieuses.

Paralysées, dispersées durant l'invasion des Barbares, ces corporations reprirent un nouvel éclat avec le triomphe du christianisme. Dans tous les pays où cette religion s'établissait, ils élevaient des églises et des monastères avec l'appui et sous la protection des papes.

Des ouvriers, membres des corporations dont nous venons de parler, s'en détachèrent dans la suite et formèrent des sociétés séparées, dans le but spécial de construire des ponts et des chaussées. De ce nombre étaient les *frères pontifes*, s'occupant spécialement des ponts. Ils étaient établis à Avignon dès 1178 et construisirent le pont de cette ville, ainsi que la plupart de ceux de la Provence, de l'Auvergne, de la Lorraine et du Lyonnais. — Les templiers s'adonnaient dans le même temps à l'établissement et à la réparation des routes, à la construction des ponts et des hospices.

(A suivre.)

### Ferme donc ta porte !!!

Etes-vous nerveux ? Moi, je suis nerveux. Je suis excessivement nerveux. Un rien m'agace, m'horripile, m'exaspère, me met en des états affreux — surtout quand ce « rien » est constamment répété. C'est l'histoire du coup d'épingle. Un coup, un seul, on n'y prend garde : mille piqûres au même endroit, c'est une épouvantable plaie.

J'ai une femme. Oh ! charmante sous tous les rapports. Physiquement, d'abord. N'eût-elle pas eu une dot très convenable et toute sorte de qualités, que je l'eusse pu encore épouser pour ses yeux, qui sont réellement fort beaux. Ses yeux sont bleus. Ma femme est blonde, grande, mince, élégante ; elle possède une carnation d'une blancheur et d'une finesse vraiment remarquables. En somme, une tout à fait jolie personne.

Le moral n'est point indigne du physique. Ma femme jouit — et fait jouir ceux qui l'entourent — d'une égalité de caractère assurément bien rare chez les créatures de son sexe. Toujours de bonne humeur. Pas dépensière ; économe, sans avarice. Point sottise, mais ne visant pas à l'esprit, ne faisant pas de mots... Oh ! les femmes qui font des mots ! Ce qu'elles m'agacent, ce qu'elles m'énervent ! Les hommes aussi, du reste... Ma femme, qui n'est pas bête, ne fait pas de mots.

Ajoutez à cela que notre bonne étoile nous a doté d'une honnête aisance. Nous pouvons vivre dans une médiocrité dorée, argentée tout au moins. De tous ces détails vous conclurez, avec quelque apparence de raison, que j'ai tout ce qu'il faut pour être heureux.

Eh bien, non ! — Non.

Je serais en effet parfaitement heureux, *si ma femme savait fermer les portes*. Mais voilà : elle ne sait pas, elle ne peut pas fermer une porte. Jamais, jamais, elle n'a pu se fourrer dans la tête, et jamais je n'ai pu lui faire comprendre que si, dans les appartements — tels que les conçoit et les exécute la civilisation moderne — les pièces communiquent les unes avec les autres au moyen de portes — *p, o, r, por, t, e, s*, tes, portes — c'est pour que, quand on passe d'une pièce dans une autre, on referme derrière soi la porte qui les sépare.

Jamais ma femme n'a pu comprendre ça. C'est pourtant bien simple. Non !...

Quand ma femme passe d'une pièce dans une autre, elle laisse la porte ouverte. Si de la deuxième pièce elle passe dans une troisième, elle laisse la deuxième porte ouverte comme la première ; pour peu qu'elle ait à circuler, au bout de cinq minutes toutes les portes de l'appartement, toutes sans exception, sont béantes ! C'est horrible. Telle est ma femme.

J'ai beau lui répéter dix fois, vingt fois, trente fois par jour :

— Ma bonne amie, prends donc l'habitude de refermer tes portes !

Elle me répond, avec douceur, je le reconnais :

— Oui, mon ami, je tâcherai d'y penser...

Rien n'y fait. Elle n'y pense pas plus au bout de cinq ans de mariage que le lendemain de nos noces.

Même la nuit, elle ne peut pas fermer sa porte. Quand je suis allé et venu suffisamment, je lui dis : « Il est temps de dormir : ferme ta porte. » C'est inutile. Elle persiste à laisser sa porte ouverte. Oh!!!

Vous ne sauriez croire à quel point ce fait, léger en apparence, par son continuel renouvellement peut devenir... tragique ! A force de vivre ainsi au milieu de portes ouvertes, dans un perpétuel courant d'air et de répéter tous les jours, toute la journée : « Ferme donc ta porte ! FERME DONC TA PORTE ! FERME DONC TA PORTE ! » je sens que je suis enragé.

J'en suis arrivé à ne plus goûter de tranquillité chez moi, que quand ma femme est absente. Alors je respire — portes closes.

Vous me direz que j'aurais pu faire adapter à toutes nos portes des mécaniques qui les referment automatiquement. D'abord, ce n'est pas la même chose. Les portes mettent alors une demi-heure à se refermer. C'est un autre genre d'agacement. Et puis les mécaniques se détraquent. Et puis, j'ai des enfants, tout petits, qui se feraient écraser les doigts ; un chien, un chat, qui se feraient écraser les queues ; les uns piauleraient, l'autre hurlerait, le troisième miaulerait... L'idée seule de ces cacophonies me fait sauter. Non ! il faut que j'endure mon supplice.

Mais il est tel, que mon caractère s'est agri. Je

suis devenu morose, égoïste, méchant. Dernièrement, ma femme, qu'autrefois j'adorais, est tombée malade. Elle a été très... bas. Les médecins m'avaient averti qu'il fallait m'attendre à un dénouement fatal. Eh bien... je ne me suis pas senti aussi affecté que j'aurais dû l'être, que je l'eusse été, il y a seulement deux ans.

Certainement, ça me faisait quelque chose de penser que j'allais être veuf. Mais je ne pouvais, en même temps, m'empêcher de me dire :

— Au moins j'aurai une consolation : je vivrai... à huis clos.

D'ailleurs, je n'ai pas été frappé du cruel malheur que je redoutais. Ma femme s'en est tirée. Contrairement aux prévisions de la science, elle a guéri. Fidèle à ses habitudes, elle n'a pas voulu, après l'avoir entr'ouverte, refermer derrière elle LA

PORTE DU TOMBEAU...

Pas même celle-là !

(*L'Intransigeant.*)

Gramont.

### On tsévau pou recognesseint.

Quand l'est qu'on pére amè bin sè z'einfants et que l'ao vâo fère on grand pliési, lè minè avoué li à Lozena on dzo dè martsî po l'ao fère vairè cein que y'a dè pe bio pè la capitâla : la Cathédrala, lo Crotton, lo Musé, lè z'égras dè la Caroline, la tserraire dâo Rotyon et la balla pouponna âo razâre dâo bet dâo grand pont, decoutè la pinta à Gabriet Gibon ; et lè z'einfants, tot fiaî d'avâi cein vu, ein ont po trâi se-nannès à racontâ âi z'autro, et tâtsont d'être sâdzo po lài poâi retornâ on autro iadzo.

Lè péres que lè minont dinsè vairè cliâo bio z'af-fères sont dâi bon péres, kâ ne lo font pas ti ; mâ que deriâ-vo de n'hommo que fâ po lè bitès cein que lè z'autro font po l'ao bouébo et bouebettès ?

On brâvo citoyein dè pè Velâ-lo-Terriâo, on bio veladzo dâo district d'Etsalleins, étâi z'u âo martsî à Lozena deçando passâ 8 dâo coreint, avoué lo tsai. Ora avâi-te appliyî son tsévau po lài menâ cauquiès denrâ, âo bin étâi-te po lài fère on pliési ? diabe lo mot y'einsé ; mâ tantî qu'arrevâ à Lozena, n'étâi pas dein lo cas dè fère avancî ellia pouéson dè bite, se bin que sè sont met cinq âo chix po bussâ lo tsai pè lè redalles et pè lè rés tandi que dzibliâve cé bougro dè chenapan que ne volliâvè pas budzi. A foice einradzi, sont arrevâ su la Ripouna, iò cé pourro citoyein étâi dépitâ dè cein que ellia pesta dè tsévau lài avâi dinsè fé vergogne dévant lo mondo ; assebin âo momeint iò l'arrevont su lo martsî, don su la Ripouna, lài fâ :

— « Tè bombardâi pi po onna tsaravouta ! on lài tè raminèrâ à Lozena, tsancre de rosse ! »

Un abonné nous écrit : « Aux intéressants détails que vous avez donnés samedi dernier sur les tirs fédéraux de Genève, vous pouvez ajouter qu'en 1828 le 1<sup>er</sup> prix aux bonnes cibles a été obtenu par M. Louis Ballenegger, serrurier, à Lausanne, et le 2<sup>me</sup> par M. François Tallon, de Luins. En 1851, le 2<sup>me</sup> prix à la cible *Patrie* a été obtenu par M. Jules Monnerat, à Vevey. »